

BULLETIN DE SOUTIEN

Keur d'Afrique association loi 1901



Je souhaite apporter mon soutien financier à Keur d'Afrique :

Je souhaite être membre actif, je verse le montant de **l'adhésion annuelle 30€** : oui non

Je fais **un don** : oui non.

- 20 € (10 plants de manguiers)
- 50 € (une ruche)
- 100 € (1 tonne de ciment pour faire un puits)
- à ma convenance : €

Pour indication : un seul jardin maraîcher fait travailler 40 à 60 femmes, donc nourrit environ 500 personnes. La mise en place d'un tel jardin coûte 1000€.

Keur d'Afrique est une association reconnue d'intérêt général, votre don fera l'objet d'un reçu fiscal selon l'Art. 200-5 du CGI. Si vous êtes imposable, vous bénéficierez d'une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable (par exemple : vous versez 100 €, votre don vous revient à 33 €)

Je souhaite recevoir un reçu fiscal : oui non

Nom et prénom :

Courriel :@.....

Adresse postale :

téléphone :

date :/...../.....

signature :

Merci de votre participation à notre action www.assokeurdafrique@gmail.com

Keur d'Afrique chez Valérie et André Vial, 10 chemin des 3 Communes 42110 Ponsins